

# Plans de gestion du Conservatoire du littoral

## Site de l'Îlet à Cabrit

**Guadeloupe**

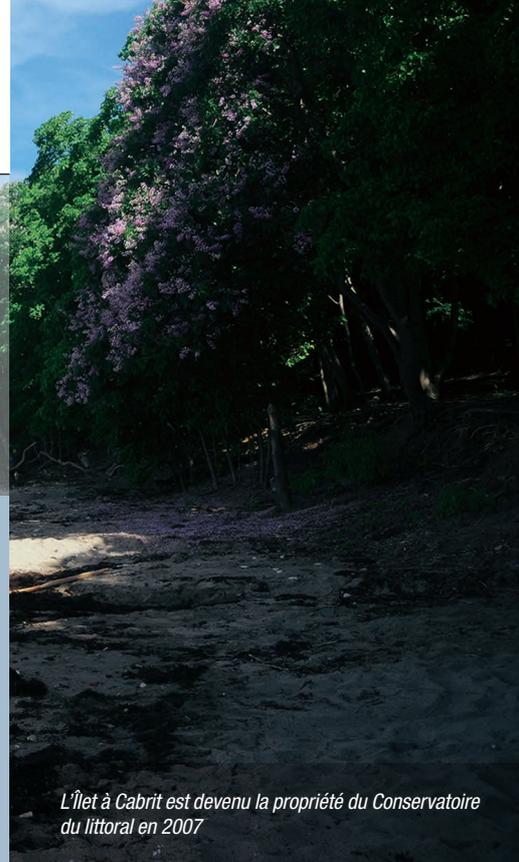


**Terre-de-Haut**



# Site de l'Îlet à Cabrit

## Guadeloupe Terre-de-Haut



*L'Îlet à Cabrit est devenu la propriété du Conservatoire du littoral en 2007*

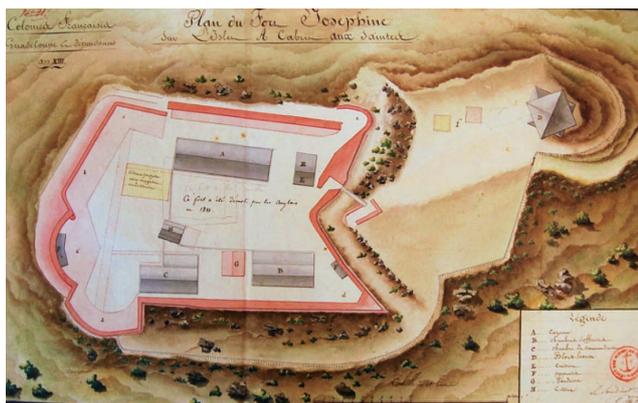
Au cœur de l'archipel des Saintes en Guadeloupe, l'Îlet à Cabrit représente une île inhabitée de près de 38 ha qui a su garder un caractère sauvage avec 3,8 km de littoral. L'île doit à sa position stratégique dans la baie de Terre-de-Haut d'être un témoignage éloquent de l'histoire des Antilles. Aujourd'hui, il offre un patrimoine tout à fait exceptionnel, qu'il convient de préserver et faire découvrir.

Source : IGN-BD Alti - Réalisation : Cdl-DGPat

### Un îlet, témoin de l'histoire des Antilles

Face aux attaques de la flotte britannique et aux actes de piraterie dans les Caraïbes, les stratèges militaires comprirent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle l'intérêt de l'Îlet à Cabrit dans la constitution d'un système défensif, tel un verrou fortifié à l'entrée de la rade des Saintes. Aussi le fort Louis (qui deviendra le Fort Joséphine) fut-il érigé vers 1780 avant d'être détruit en 1811. La rade des Saintes offrait aussi l'avantage de protéger les navires en cas de « coups de vent ». En 1859, un réseau défensif de cinq batteries vint compléter le dispositif avant d'être abandonné suite à l'évolution des techniques navales.

L'histoire du site ne s'arrêta pas là : un pénitencier fut implanté en 1866 à l'emplacement du fort puis fermé au début du XX<sup>e</sup> siècle. Après avoir accueilli dans les années 1960 un projet de complexe hôtelier, l'îlet finit par être abandonné. La végétation reprit alors ses droits, dissimulant les nombreux vestiges de cette histoire mouvementée.



Plan du Fort Joséphine sur l'Îlet à Cabrit, 1805

### Des paysages hauts en couleur

Séparé de Terre-de-Haut par seulement 1,2 km, l'Îlet à Cabrit participe à la composition et à l'identité de l'une des baies les plus renommées des Antilles. Les reliefs contrastés ouvrent de larges vues sur l'archipel des Saintes et sur les eaux limpides de la mer dont les fonds marins dessinent une auréole d'un bleu turquoise. Le Fort Joséphine édifié à son sommet offre un large panorama.

Entouré de côtes sauvages (récifs et plages), l'îlet présente des paysages boisés que ponctuent quelques clairières et de multiples traces des occupations humaines successives.



La plage de l'Anse sous-le-Vent, la porte d'entrée sur l'îlet



La pointe à cabrit, son récif et sa vue vers la Soufrière et Basse-Terre

### Un îlet préservé

Les visites sur l'îlet restent confidentielles, principalement réservées aux plaisanciers qui peuvent accoster à l'Anse sous-le-Vent. L'absence d'infrastructures et de sentiers balisés tend à conférer un caractère d'exploration aux visites.

Alors que la préservation du patrimoine naturel et historique s'impose comme une évidence, l'enjeu du plan de gestion 2015-2020 est de faciliter la découverte des richesses de l'îlet. Plus hospitalier, le site doit néanmoins garder l'accent sauvage qui fait son charme et sa valeur.

# 1 Assurer une gestion conservatoire du patrimoine historique

Conséquence directe de sa longue histoire, l'Îlet à Cabrit cache une grande variété de vestiges :

- des traces d'occupation amérindienne ;
- les ruines du complexe militaire défensif : Fort Joséphine, batteries, bâtiments de casernement, dépendances... Cet ensemble unique en Guadeloupe présente la particularité d'avoir été remodelé au cours des siècles ;
- des vestiges de l'histoire coloniale et navale du site : cimetière, stèle, ancien lazaret... ;
- les restes de l'hôtel jamais achevé.



Vestiges des bâtiments dans l'enceinte du Fort Joséphine

Les actions entreprises visent à préserver ce patrimoine, préalable indispensable à toute valorisation potentielle du site :

- ▶ **Sécuriser les vestiges et leurs abords.** L'état de conservation des ruines peut poser des problèmes de sécurité (citernes ouvertes, murs instables...). La réalisation de travaux, la pose de grilles de protection, l'interdiction de l'accès à certains bâtiments sont autant de solutions possibles.
- ▶ **Dégager les vestiges de la végétation** qui met en péril leur stabilité par des interventions de coupe de la végétation.
- ▶ **Dégager les vues de batterie à batterie**, obstruées par le développement de la végétation naturelle.

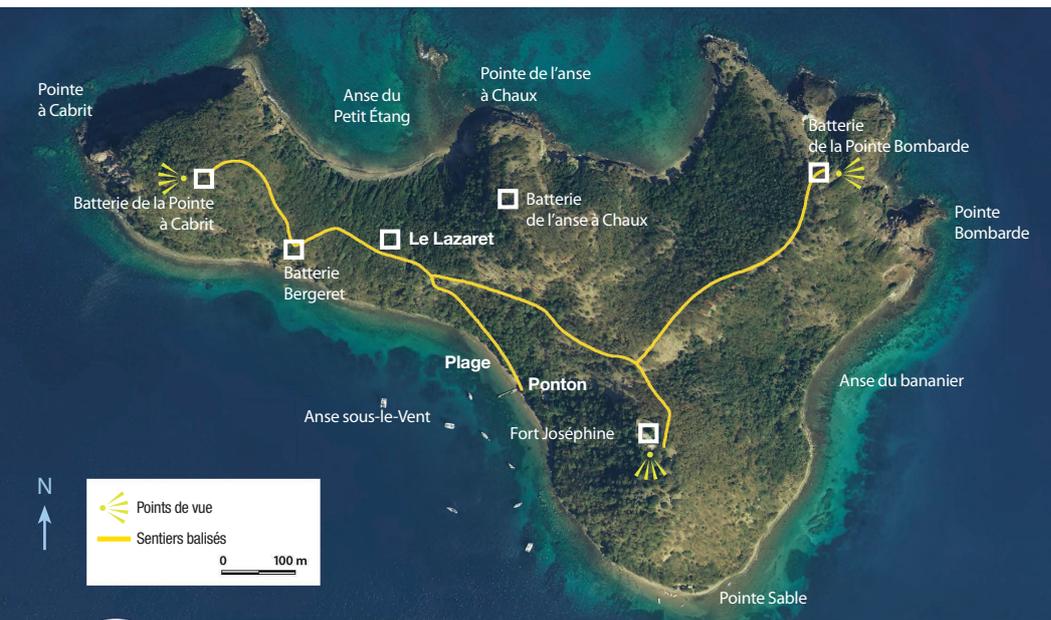
A terme une valorisation des vestiges gagnera à être envisagée, passant notamment par la suppression de certaines installations anachroniques.



Batterie de la Pointe à Cabrit offrant de larges panoramas



Côte nord de l'Îlet, sauvage et exposée aux embruns



**Anse sous-le-Vent** : une plage naturelle abritée de la houle

- point d'accès à l'Îlet et départ des sentiers
- atouts balnéaires

**Pointe à Cabrit** : une forêt sèche ponctuée de vestiges

- clairières autour des vestiges, offrant de larges vues paysagères

**Anse du Petit Étang** : une anse sauvage

- plage de galets, exposée à la houle
- zone humide en arrière-plage
- boisement littoral de Mancenilliers

**Pointe à Chaux** : une étendue peu boisée, propice aux cactées

- vestiges plus difficiles d'accès

**Pointe Sable** : le point culminant accueillant le Fort Joséphine

- vaste ensemble de vestiges militaires
- vue panoramique à 360°

**Pointe Bombarde** : une vue sur l'entrée de la baie des Saintes

- vestiges de batterie à l'extrémité

# 2 Faciliter la découverte raisonnée du site par le public

Si l'Îlet à Cabrit doit rester préservé d'une fréquentation massive qui fragiliserait sa naturalité, l'enjeu est d'améliorer les conditions d'accès et de découverte du site :

- ▶ **Améliorer et sécuriser le ponton** du débarcadère de l'Anse sous-le-Vent, seul point d'accès du site
- ▶ **Ouvrir des sentiers de découverte** de l'Îlet à Cabrit et des principaux vestiges pour faciliter leur visite. Trois grands itinéraires sont proposés pour rejoindre le Fort Joséphine, la Batterie de la Pointe à Cabrit ou la Batterie de la Pointe Bombarde. Permettant la découverte des points d'intérêt majeurs, ces sentiers canalisent la fréquentation du public sur des tracés sécurisés et évitent la divagation des visiteurs en sous-bois.

▶ **Dégager les vestiges** et leurs abords pour faciliter la compréhension visuelle du patrimoine

▶ **Alerter le public sur certains risques** : vestiges, Mancenilliers (espèce dont les feuilles et la sève sont toxiques...)

▶ **Mieux répondre aux attentes du public**, en arrière de la vaste plage de l'Anse sous-le-Vent : panneau d'information, tables et bancs...

La gestion du site est actuellement assurée par la commune de Terre-de-Haut avec l'appui d'un garde du littoral permettant une surveillance du site. La gestion de l'Îlet à Cabrit devra s'adapter dans le temps à l'évolution de la fréquentation du public.

# 3

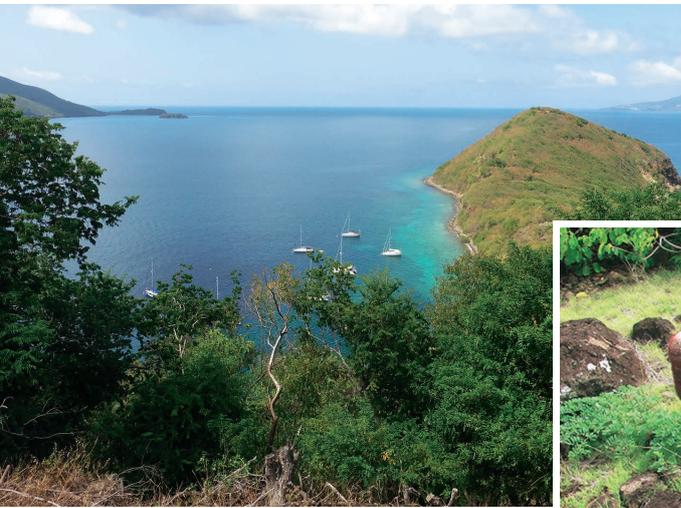
## Préserver et valoriser le patrimoine naturel

L'Îlet à Cabrit se caractérise par un sol volcanique typique de l'archipel des Saintes, largement recouvert d'une forêt sèche secondaire, elle-même dominée par les Bois Savonnettes et les Poiriers pays. Les sous-bois aérés ponctués d'arbrisseaux accueillent une faune diversifiée d'oiseaux (Colibris, Paruline jaune, Viréo à moustaches...) ainsi que des espèces endémiques des Saintes comme le lézard Anolis de Terre-de-Haut ou le serpent Couresse des Saintes.

Certains secteurs ouverts comme les savanes à Cactées au niveau des falaises présentent un fort intérêt patrimonial : présence du cactus Tête à l'Anglais mais aussi d'oiseaux marins protégé (Pailles-en-queue, Sternes bridées, Balbuzard pêcheur...). Enfin, une forêt littorale à Mancenilliers accueille des Poiriers pays.

Protéger la richesse de cette biodiversité représente donc un objectif majeur, face à l'existence de pressions bien réelles :

- ▶ **Régénérer les milieux naturels ouverts** : si le pâturage des cabris est à l'origine du nom du site, son importance a entraîné de fortes dégradations sur les jeunes plantes du sous-bois, empêchant la régénération du couvert forestier et menaçant la population de cactus Tête à l'Anglais. Un arrêt du pâturage doit y être apporté en application de l'Arrêté de Protection de Biotope (APB).
- ▶ **Réduire la présence des espèces fruitières et ornementales** amenées par l'homme autour des vestiges : Flamboyant, Aloès, Cryptostegia...
- ▶ **Lutter contre les espèces invasives**, y compris les animaux domestiques introduits.
- ▶ **Empêcher les piétinements** des visiteurs en dehors des points d'intérêt



Vue depuis le Fort Joséphine



Sentier à travers les sous-bois



Le Cactus à l'anglais, espèce emblématique et en danger d'extinction en Guadeloupe

### Les principaux partenaires :



Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral /  
 Mankélla - 2015  
 Crédits photos : © DEAL Guadeloupe BTL, juil. 2009 - Conservatoire du littoral -  
 Philippe De Broët - Archives plan : ANON, DFC Saintes 16

Le document synthétise les spécificités de ce site protégé par le Conservatoire du littoral et les choix effectués pour son aménagement et entretien. Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquiescer les espaces fragiles et remarquables des rivages français, de les protéger et de les ouvrir au public. Retrouvez les brochures de la collection sur : [www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr) (rubrique : les sites du littoral / Gestion) - application mobile téléchargeable.



**Conservatoire  
du littoral**

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

**Conservatoire du littoral**  
 Délégation Outre-mer  
 Antenne de Guadeloupe  
 22, chemin des Bougainvilliers  
 97100 BASSE TERRE  
 Tel : 05 90 81 04 58  
[guadeloupe@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:guadeloupe@conservatoire-du-littoral.fr)